



# **MODÈLE ÉDUCATIF 2015**

## **École alternative Jonathan**

705, boulevard Décarie  
Saint-Laurent, Québec  
H4L 3L3  
Tél. : 514 748-2460  
Télécopieur : 514 855-4941



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	Page 3
Historique	Page 5
Fondements	Page 7
Orientations	Page 10
Développement des compétences	Page 12
Organisation pédagogique	Page 13
Rôles de chacun à l'école	Page 19
Évaluation : Le suivi du développement intégral de l'enfant	Page 24
Conclusion	Page 28

Ce travail, auquel toute la communauté a participé, a été dirigé par le groupe responsable de la révision du modèle : Catherine Arcand, Natascha Bacher, Ève Bernard, Geneviève Cloutier, Isabelle Desbois, Marie-Claude Dubé, Éric Gascon, Sylvie Farineau, Richard Hudon, Anne Rinfret, Daniel Roy, Madeleine Synnott et Manon Van der Puijl.

L'équipe de rédaction : Catherine Arcand, Geneviève Cloutier et Manon Van der Puijl.

## INTRODUCTION

Portée par ses quarante années d'expériences enrichissantes, d'apprentissages multiples et de vie communautaire dynamique, l'école alternative Jonathan a fait le bilan dans le cadre de la révision de son modèle éducatif.

On peut suivre l'évolution à travers les modèles qui ont été rédigés au cours des 40 années de Jonathan. Celui-ci est le 4<sup>e</sup> modèle. Les orientations restent le fil conducteur mais le modèle y intègre de nouvelles réalités.

### Pourquoi réviser le modèle ?

La dernière version du modèle datant de 2005, il a été décidé de le revoir afin de s'assurer qu'il soit à l'image de l'école, là où elle se situe aujourd'hui tout en tenant compte de son histoire et de son avenir. Il en résulte un modèle actualisé qui se veut un **document-phare** pour guider la communauté aux cours des prochaines années, pour l'éclairer dans ses choix et ses décisions, en cohérence avec les fondements et les orientations sur lesquels s'appuie et se construit l'école. Il se veut aussi un **document fort** pour rallier la communauté autour de ce qui compte le plus et pour tous : le développement intégral<sup>1</sup> de ses enfants.

### Quel a été le processus menant à la révision du modèle?

La démarche de révision du modèle éducatif a débuté pendant l'année scolaire 2013-2014 et s'est achevée en juin 2015. Les travaux ayant été coordonnés par le conseil d'établissement, celui-ci a mandaté les comités réflexion, politique/éthique, celui des éducatrices<sup>2</sup> de même que la direction afin de mobiliser la communauté autour d'une réflexion sur le modèle, d'analyser les informations recueillies et de rédiger une version révisée ou renouvelée du modèle. La consultation auprès de la communauté s'est faite en sept rencontres. Tandis que la première rencontre portait surtout sur les orientations du modèle, les quatre rencontres suivantes ont permis à la communauté de s'exprimer et d'échanger à propos de leur compréhension de l'école et ce, à partir des principaux éléments constitutifs d'une école alternative<sup>3</sup>. Finalement, les deux dernières rencontres

---

<sup>1</sup> Le terme développement intégral est utilisé dans ce document plutôt que le terme développement global. Il constitue un des trois fondements de l'école. On y fait référence dans le rapport Parent et il continue d'être utilisé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) et par le Regroupement des écoles alternatives du Québec (RÉPAQ).

<sup>2</sup> Le féminin est utilisé comme générique dans ce document lorsqu'il est question des éducatrices (sauf au service de garde) et de la direction d'école.

<sup>3</sup> RÉPAQ (2013). *L'école publique alternative québécoise. Ses conditions pour naître et se développer. Consensus entre les écoles publiques alternatives du Québec – Du 24 septembre 2009 au 10 mai 2013.*

ont servi à valider les données recueillies, à cerner les principaux enjeux et à chercher un consensus en lien avec des éléments déterminants.

### **Qu'est ce qu'on retrouve dans le modèle révisé?**

Le modèle éducatif révisé propose d'abord une brève incursion dans l'histoire de l'école et permet de bien comprendre les aspirations des fondateurs ainsi que leur vision de l'éducation. On y retrouve un rappel des fondements dans lesquels s'inscrivent les orientations qui donnent un sens à la vie de l'école et à ses activités. Puis, il y a une présentation des orientations qui ont été placées au cœur du processus de réflexion. Finalement, l'actualisation de ces orientations, à travers l'organisation pédagogique et la participation de la communauté à la vie de l'école ainsi que l'évaluation y sont décrites.

### **À qui s'adresse le document?**

Toutes les personnes de la communauté de l'école sont invitées à lire le modèle, à se l'approprier, à en discuter, à s'y référer au besoin et à le vivre au quotidien. Cette invitation s'adresse spécifiquement aux familles, aux éducatrices et éducateurs de l'école et du service de garde ainsi qu'au personnel non enseignant et au personnel de soutien.

## HISTORIQUE

L'école **alternative Jonathan** ouvre ses portes en 1974. Cette pionnière des écoles alternatives au Québec a été fondée par Charles E. Caouette et Denise Gaudet.

**Charles E. Caouette** est alors professeur du Département de psychologie de l'Université de Montréal. Il est attaché à l'option psychologie de l'éducation qu'il a fondée en 1968. **Denise Gaudet** n'est pas seulement la cofondatrice de l'école, elle en devient également une des éducatrices.

L'école alternative Jonathan doit son nom au livre **Jonathan Livingston le Goéland** (écrit par Richard Bach) dans lequel on lit entre autres : «... désormais, nous avons une raison de vivre : apprendre, découvrir, être libres! ».

Pour bien comprendre la naissance et l'existence de l'école, il est nécessaire d'expliquer certains éléments importants qui ont eu cours entre les années 1960 et 1970.

Vers la **fin des années 1960**, le ministère de l'Éducation du Québec (le MEQ), alors nouvellement créé, propose une réforme pédagogique qui met en avant :

- le développement équilibré de l'enfant aux points de vue intellectuel, affectif et social;
- l'adaptation constante de l'organisation scolaire aux différences individuelles;
- le principe de l'école publique universelle.

Au **début des années 1970**, le ministère propose de poursuivre les mêmes objectifs de développement intégral de l'enfant, mais aussi :

- de créer des comités d'école et donc un engagement de plus en plus grand des parents dans la gestion scolaire;
- d'attribuer une signification communautaire aux écoles.

C'est sur cette lancée et suite au rapport d'études sur les différentes pédagogies développées internationalement que Charles Caouette et Denise Gaudet ont reçu l'aval du ministère pour créer l'école Jonathan qui a les objectifs suivants :

- développer un nouveau modèle éducatif, essentiellement et exclusivement centré sur le développement intégral de l'enfant;
- créer un milieu de vie communautaire au sein duquel l'école et le milieu familial sont vécus en continuité;
- créer un milieu où les parents participent activement comme coéducateurs et coadministrateurs.

En **février 1974**, les fondateurs présentent leur projet d'école alternative aux parents et aux autorités de la Commission scolaire Sainte-Croix. Élaboré et implanté conjointement

avec les départements d'éducation et de psychologie de l'Université de Montréal, le projet bénéficie d'une subvention de recherche d'une durée de six années.

L'école ouvre ses portes le **3 septembre 1974** à Saint-Laurent, au 1775, boulevard Décarie, et c'est en 1979 que l'école obtient son acte d'établissement d'école publique.

Au fil des ans, l'école a évolué, portée par sa communauté, tout en conservant ses fondements d'origine à travers ses différentes localisations:

- juillet 1980 : déménagement au 2915, rue Marcel à Saint-Laurent
- juillet 1986 : déménagement au 855, rue Gratton à Saint-Laurent
- juillet 2002 : déménagement au 705, boulevard Décarie à Saint-Laurent (adresse actuelle de l'école)

Cet historique permet de mieux comprendre les orientations et objectifs actuels - 40 années après que les premiers enfants et familles aient commencé à fréquenter l'école!

## FONDEMENTS

Le projet pédagogique tel qu'il est élaboré en 1974, est constitué de trois fondements qui demeurent encore aujourd'hui primordiaux pour les parents et les éducatrices :

- offrir une école alternative publique;
- favoriser le développement intégral de l'enfant;
- faire de l'école une entreprise communautaire.

### **Offrir une école alternative publique**

Dans un souci d'accessibilité et d'équité sociale, l'école alternative Jonathan milite pour la reconnaissance d'une diversité d'approches à l'intérieur du réseau public québécois. L'alternative à Jonathan se fonde sur le respect des différences individuelles et collectives et l'engagement des parents.

L'école est constituée légalement; elle dispose de son propre conseil d'établissement et possède ses propres locaux. Elle dessert principalement le territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. On s'inscrit à l'école Jonathan en tant que famille, dans un souci de cohérence de valeurs éducatives et communautaires. Ceci permet à toute la famille d'adhérer au modèle éducatif et aux parents de contribuer activement au parcours scolaire de leurs enfants. L'école Jonathan n'est pas une école de douance ni une école spécialisée pour enfants vivant des difficultés scolaires. C'est une école ouverte à tous.

### **Favoriser le développement intégral de l'enfant**

L'école alternative Jonathan travaille au développement intégral de l'enfant. Son premier objectif est que chaque enfant se développe pleinement, tant du point de vue intellectuel que physique, émotif et social et qu'il soit le principal initiateur de ce développement. Toutefois, pour que l'enfant soit responsable de ses apprentissages, il doit devenir de plus en plus autonome, apprendre à s'exprimer et à fixer ses propres défis. Un cadre est créé lui permettant d'exercer son autonomie tout en le soutenant quotidiennement par des rétroactions régulières entre l'éducatrice et l'enfant. Ces rétroactions lui permettent de faire des prises de conscience et d'améliorer sa capacité à reconnaître ses besoins et à chercher les moyens de les combler.

Les compétences et habiletés s'acquièrent sur une période de 7 années selon le rythme et le style d'apprentissage de l'enfant. Ceci inclut les compétences disciplinaires en français et en mathématiques selon le programme du ministère d'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui relèvent principalement des éducatrices.

L'école Jonathan est la seule école alternative au Québec à offrir le multiâge intégral de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. L'école est un milieu de vie pour l'enfant. C'est la raison pour laquelle les groupes sont multiâgés. Ainsi l'enfant évolue parmi d'autres enfants qui ne sont pas au même point que lui. Cela réduit les comparaisons entre eux et leur permet de choisir des activités en fonction de leurs besoins, de leur motivation personnelle, plutôt que par désir de dépasser l'autre, pour obtenir une récompense ou pour répondre aux exigences du programme.

Le multiâge intégral favorise:

- le partage des connaissances et des compétences;
- le développement de la confiance en soi et l'empathie;
- la tolérance et l'ouverture aux autres et à la différence;
- la prise de conscience de l'impact de ses choix et de ses décisions sur soi et sur la collectivité;
- l'apprentissage de la démocratie;
- le travail d'équipe, l'accompagnement et l'entraide;
- la gestion de la classe adaptée à chacun.

### **Faire de l'école une entreprise communautaire**

La dimension communautaire est fondamentale à l'école Jonathan et se définit de la façon suivante:

- l'engagement dans la vie de l'école;
- la coéducation;
- la cogestion.

L'**engagement** des parents est essentiel à la vie de l'école. Selon ses capacités, talents, affinités et disponibilités, chacun des parents d'une famille contribue à la vitalité de l'école : être présent lors des fêtes, des corvées, participer à des réunions de comités, favoriser les échanges avec la communauté élargie de quartier, avec les médias, avec des milieux de recherche sur l'éducation, etc.

La **coéducation** permet à chaque enfant de se développer pleinement en continuité entre l'école et la maison. Concrètement, les activités à l'extérieur du cadre scolaire alimentent les choix de projets et d'ateliers à l'école et vice versa, de même que l'enfant apprend à se connaître et à développer son autonomie tant à l'école qu'à la maison avec le soutien des adultes qui l'entourent. Pour assurer cette cohérence des valeurs entre l'école et la maison, les éléments suivants sont primordiaux :

- la participation des parents aux soirées d'organisation pédagogique;
- la communication continue entre parent et éducatrice.



La **coéducation** passe aussi par la contribution des parents auprès de l'ensemble des enfants. Ils ont une bonne marge de manœuvre pour contribuer selon leurs propres intérêts et compétences. Ils offrent des ateliers, organisent des sorties, font de la lecture à des petits groupes d'enfants et apportent du soutien à leurs projets. Ceci donne aux parents l'opportunité de faire partie de l'équipe des éducateurs de son enfant et d'évoluer lui-même dans son rôle d'éducateur auprès de l'ensemble des enfants de l'école.

La **cogestion** veut dire que les parents doivent s'engager en collaboration avec l'équipe école à définir, gérer, évaluer et prendre les décisions pour le bon fonctionnement de l'école. Cela prend la forme d'une implication dans les nombreux comités chapeautés par le conseil d'établissement de l'école. Ceci n'exclut pas l'implication personnelle lors des assemblées générales, le partage de propositions et l'expression de ses opinions.

Le modèle favorise ainsi les initiatives des parents et leur offre un milieu d'apprentissage stimulant.

## ORIENTATIONS

Les quatre orientations du modèle sont au cœur de l'organisation quotidienne. Elles se vivent en continuité entre l'école, l'enfant et son milieu familial et social et se définissent de la façon suivante :

1. Aider l'enfant à bien se connaître;
2. se centrer sur le développement de l'enfant et sur ses besoins actuels et immédiats plutôt que sur sa préparation;
3. se centrer sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement;
4. choisir l'enfant comme guide pédagogique.

### **1. Aider l'enfant à bien se connaître**

À partir des différentes situations d'apprentissage qu'il choisit, l'enfant en vient à mieux connaître ses champs d'intérêt, ses capacités, ses aptitudes et ses besoins. Il est encouragé à découvrir des domaines d'apprentissage nouveaux pour lui. C'est en vivant des expériences variées qu'il apprend à se connaître et qu'il est en mesure d'identifier ses propres besoins.

### **2. Se centrer sur le développement de l'enfant et sur ses besoins actuels et immédiats plutôt que sur sa préparation**

À l'école Jonathan, l'enfant acquiert des stratégies, des habiletés, des habitudes de travail et des connaissances qui ont de la signification dans sa vie immédiate et qui vont servir à la réalisation d'un projet qu'il aura choisi. De cette façon, l'intérêt a comme conséquence de susciter une plus grande motivation d'apprentissage et une meilleure rétention de l'information.

Ceci amène l'enfant à développer son potentiel, à exploiter ses forces et à travailler ses points faibles. Un enfant qui apprend à développer ses ressources et ses capacités personnelles sera mieux outillé pour relever les nouveaux défis et résoudre les difficultés qu'il rencontrera dans son parcours scolaire et dans les autres aspects de sa vie. Il sera prêt pour toute forme de transition, comme le passage au secondaire.

L'école ne veut pas se soumettre aux pressions sociales cherchant à acquérir un nombre de connaissances précises pour réussir des examens d'admission par exemple, mais, par la recherche du développement intégral, l'école offre l'opportunité à l'enfant d'apprendre à gérer un horaire, faire des choix, réfléchir aux actions à poser pour satisfaire ses besoins, verbaliser ses intentions, définir les étapes de réalisation, utiliser ses ressources ou celles autour de lui, se remettre en question, se réajuster, mener à terme ses projets et

réalisations, exprimer ses opinions, faire des présentations devant un groupe et accepter la critique constructive. Ceci le rend apte à évoluer dans le reste de son parcours scolaire.

Il est à noter que la mission de toute école primaire québécoise est de préparer l'enfant pour le secondaire mais pas pour les examens d'admission pour des programmes particuliers<sup>4</sup>.

### **3. Se centrer sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement**

C'est le processus d'apprentissage qui importe particulièrement à l'école Jonathan. L'accent est davantage mis sur la façon de s'approprier les savoirs ainsi que sur l'acquisition de savoirs significatifs pour l'enfant.

L'objectif est d'amener l'enfant à mieux connaître son profil d'apprenant. Par exemple, comment travaille-t-il en équipe, apprend-il davantage par essais et erreurs, par observations, par explorations, comment se comporte-t-il face aux choix qu'il doit faire, comment gère-t-il la nouveauté, etc. Cette prise de conscience va l'aider à s'approprier les moyens d'apprentissage les plus efficaces pour lui.

Les interventions des éducatrices et des parents sont axées sur le développement d'attitudes et de moyens qui permettent à l'enfant d'apprendre. L'enfant aura ainsi appris à apprendre.

### **4. Choisir l'enfant comme guide pédagogique**

Les apprentissages se réalisent par les expériences que l'enfant vit à l'école en commençant par les choix d'activités qu'il effectue. Il choisit lui-même les projets sur lesquels il travaille et les ateliers auxquels il s'inscrit. Il découvre ainsi ses champs d'intérêt et ses besoins, ses forces et ses faiblesses. Par ses choix et par la façon qu'a l'enfant d'y faire face, des besoins émergent et, ce faisant, ils inspirent à l'éducatrice les interventions susceptibles de l'aider à devenir le moteur de ses propres apprentissages.

Dans cette perspective, il n'est pas question de prendre comme point de départ les programmes prédéterminés. L'intention est de faire en sorte que l'apprentissage vienne de l'initiative de l'enfant en se servant de ses intérêts.

---

<sup>4</sup> Voir à ce sujet la Loi sur l'instruction publique (chap.I-13.3) et le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'enfant développe ses compétences par les expériences qu'il vit à l'école. Ces compétences sont importantes à expliquer:

- compétences transversales (savoir-faire et savoir-être);
- compétences disciplinaires (connaissances, stratégies et habiletés dans un champ disciplinaire donné).

Les compétences transversales comprennent:

- compétences intellectuelles (curiosité intellectuelle, créativité, capacité à chercher l'information et à la traiter, capacité à résoudre des problèmes, etc.);
- compétences méthodologiques (capacité à planifier et évaluer ses projets ou ateliers; à les mener à terme, et capacité à utiliser un ordinateur, etc.);
- compétences d'ordre personnel et social (capacité à défendre son point de vue et à respecter l'opinion des autres, à s'impliquer, et à assumer des responsabilités pour la classe, pour l'école, ce qui développe son sens de la citoyenneté, etc.);
- compétences de communication (capacité d'informer, de discuter, d'offrir une suggestion ou de présenter une production; capacité de jouer un rôle d'animateur d'atelier à l'intérieur d'un projet en équipe ou d'une réunion d'un groupe classe, etc.).

Voici quelques exemples de champs disciplinaires dans lesquels les enfants développent des compétences :

- Domaine de la mathématique, des sciences et de la technologie (stratégie et logique, construction et géométrie, fraction, robotique, etc.);
- Domaine des langues (communication orale et écrite en français, lecture, anglais oral et écrit, etc.);
- Domaine du développement personnel (jeux intérieurs et extérieurs, psychomotricité, yoga, éthique, etc.);
- Domaine des arts (dessin, modelage, peinture, etc.);
- Domaine de l'univers social (philosophie, géographie, histoire, éducation à la citoyenneté, etc.).

Les compétences dans les champs disciplinaires s'acquièrent selon le rythme et en fonction des intérêts de l'enfant (dans l'élaboration de ses projets), mais aussi en fonction des intérêts des autres enfants (lors de l'observation de la réalisation d'un projet si les enfants ne travaillent pas loin les uns des autres ou lors de la présentation des projets et des ateliers à la réunion) et des intérêts des adultes de la communauté (offre d'ateliers des parents). Cependant, certaines compétences disciplinaires sont amenées de manière plus formelle par les éducatrices notamment pour le français et les mathématiques.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

À Jonathan, le temps d'apprentissage est structuré par période. Chaque journée comprend des périodes d'organisation, de réunion et des périodes attitrées à des activités. Chacune de ces périodes apporte à l'enfant une source continue et inépuisable d'apprentissages à faire et de compétences à développer.

Une demi-journée par semaine est consacrée par l'équipe-école à la concertation et à la discussion. L'horaire hebdomadaire compte neuf demi-journées. L'organisation scolaire de Jonathan répond au temps prescrit par le ministère.

Habituellement, les enfants demeurent deux ou trois années avec la même éducatrice pour assurer une meilleure continuité dans leur développement. En outre, chaque éducatrice reste en contact avec l'ensemble des enfants de l'école à travers les périodes d'activités spontanées et de projets ou d'ateliers interclasses. De plus, la rencontre hebdomadaire d'équipe permet aux éducatrices de garder une bonne cohésion dans leur approche pédagogique avec chaque enfant.

### Différents types d'activités

Il existe plusieurs types d'activités au cours desquelles l'enfant développe ses compétences et fait des apprentissages.

1. les périodes d'organisation (élaborer et compléter l'horaire);
2. les périodes d'activités (projets, activités spontanées ou montrées, ateliers);
3. les réunions.

Le contenu des apprentissages n'est pas structuré de façon formelle, cloisonné et découpé en fonction de la progression des apprentissages du programme de formation de l'école québécoise. Les enfants se consacrent aux activités de leur choix qu'ils organisent eux-mêmes ou qui sont proposées par les adultes. Chaque enfant a donc un horaire différent et des objectifs d'apprentissage qui lui sont propres. Par le biais de ces différentes activités, les enfants développent et mettent en pratique aussi bien des compétences disciplinaires que transversales.

#### 1. Les périodes d'organisation

Une fois par semaine, une période est consacrée à l'élaboration de l'horaire. Chaque enfant a son horaire individuel qu'il élabore pour lui-même, soutenu par un autre enfant

ou par son éducatrice. Les jumelages entre enfants sont constitués de façon à développer les forces des uns et des autres et à se soutenir mutuellement.

La préparation de l'horaire permet de grands apprentissages en ce qui a trait à l'organisation, la communication, la lecture et l'écriture aussi bien pour les grands que pour les petits.

Au début de chaque jour, pendant la période d'organisation, l'enfant consulte et complète son horaire, ce qui lui permet de planifier sa journée et ses objectifs de travail pour chaque période d'activité.

Les périodes d'organisation permettent aux enfants de faire les apprentissages suivants :

- réfléchir et faire des choix;
- développer sa capacité d'adaptation et trouver des solutions;
- s'affirmer;
- apprendre à lire et à écrire;
- soutenir un enfant plus jeune.

## 2. Les périodes d'activités

Dans une journée, il y a quatre périodes d'activités à l'exception d'une journée par semaine qui n'en comprend que deux.

Pendant ces périodes, les enfants réalisent ou concrétisent les activités qu'ils ont mises à leur horaire. Le début et la fin d'une période offrent aux enfants la possibilité de développer de bonnes habitudes de travail (gestion du matériel, du temps et de l'espace).

Pendant chaque période, un enfant agit comme personne-ressource et à ce titre, il est responsable d'indiquer aux autres enfants où se trouve le matériel dans la classe. La personne-ressource est également responsable d'accorder les permissions pour sortir de la classe.

### a) Projets

Les projets qu'un enfant choisit d'entreprendre émergent de ses intérêts ou de ses besoins. L'éducatrice guide l'enfant dans ses choix, le soutient dans ses démarches et l'amène à trouver des solutions aux obstacles qu'il rencontre. Elle s'assure aussi que l'enfant choisit des défis qu'il lui sera possible de relever. Son rôle est également d'amener l'enfant à se surpasser.

Il existe plusieurs types de projets :

- projet individuel;
- projet d'équipe dans la classe ou interclasse;
- projet collectif (ayant souvent lieu en début d'année pour renforcer les liens entre les enfants d'une même classe).

Afin de diversifier ses apprentissages, chaque enfant, en fonction de ses besoins, vise un équilibre entre ses différents projets et l'ensemble de ses activités, le tout sous la supervision de l'éducatrice.

Plusieurs apprentissages sont ainsi rendus possibles:

- faire de la recherche, sélectionner, traiter, organiser et présenter des informations;
- prévoir et planifier le temps, les ressources matérielles et pédagogiques et la disponibilité de l'éducatrice;
- acquérir de multiples connaissances;
- développer la persévérance et la résolution de problème;
- travailler en équipe;
- autoévaluer et communiquer ses apprentissages et transmettre des connaissances.

#### b) Activités spontanées

Quand l'enfant organise son horaire, il priorise les ateliers et les projets. S'il reste des périodes libres à son horaire, il peut le compléter avec une activité spontanée. Dans ce cas, l'enfant peut choisir le jour même ce qu'il fera pendant cette période. Ce type d'activité est une façon pour l'enfant d'exprimer sa liberté, de laisser aller sa créativité et de découvrir de nouveaux champs d'intérêt. Les enfants plus jeunes ont davantage d'activités spontanées dans leur horaire.

Plusieurs apprentissages sont rendus possibles par ces activités :

- satisfaire ses besoins relationnels;
- respecter son rythme et gérer son temps;
- explorer de nouvelles techniques;
- développer sa capacité d'adaptation et de recherche de solutions;
- reconnaître ses intérêts;
- s'organiser et chercher le matériel nécessaire.

### c) Ateliers

Les ateliers sont offerts tant par les enfants que par les adultes (parents et éducatrices). Les mêmes principes les régissent : ils portent sur des sujets très variés et visent le partage de connaissances et le développement d'habiletés basées sur l'échange en petit groupe. Les participants y explorent de nouveaux domaines ou approfondissent leurs connaissances, en s'adaptant à des styles différents de pédagogie et en apprenant à collaborer.

Chaque éducatrice offre des ateliers d'apprentissage à la lecture et à l'écriture aux enfants plus jeunes pour qu'ils deviennent autonomes dans leurs projets. Les éducatrices regroupent aussi les enfants de huit ans et plus dans des ateliers de français et de mathématiques afin d'assurer un enseignement plus systématique de ces matières.

Les enfants qui ont choisi de s'inscrire dans les ateliers offerts sont, en général, sélectionnés au moyen d'une pige.

Plusieurs apprentissages sont rendus possibles par ces activités :

- bien comprendre le sujet d'un atelier pour pouvoir faire le choix de s'y inscrire ou non;
- gérer sa joie ou sa déception en sachant qu'il est pigé ou non pour un atelier;
- augmenter ses compétences disciplinaires (connaissances, habiletés, stratégies) dépendant du sujet traité dans l'atelier;
- interagir, échanger et communiquer en groupe, tant avec des enfants qu'avec des adultes..

Un enfant qui donne un atelier fait d'autres types d'apprentissages:

- communiquer devant un groupe quand il présente le sujet et les objectifs de son atelier aux différentes classes;
- s'assurer que le déroulement de son atelier est bien structuré et présenté de façon claire pour les enfants qui s'y inscrivent;
- transférer ses connaissances aux autres de façon planifiée et structurée;
- s'adapter au rythme des enfants de tous les âges qui se trouvent pigés dans son atelier;
- recevoir des commentaires sur les points forts de l'atelier, ainsi que sur les points à améliorer.



#### d) Activités montrées

Les activités montrées sont une version plus simple de ce que peut représenter un atelier offert par un enfant. Elles ont souvent lieu en début d'année, mais peuvent aussi débiter à différents moments de l'année. Les enfants établissent une liste d'activités qu'ils veulent apprendre et celles qu'ils sont capables de montrer aux autres. Dans ce type d'activité, ils sont toujours jumelés avec un ou plusieurs autres enfants qui bénéficient de cet apprentissage.

Par «un montré», un enfant plus jeune peut plus facilement commencer à partager ses compétences et connaissances avec ses pairs.

Plusieurs apprentissages sont ainsi rendus possibles par ces activités :

- apprendre à définir des compétences qu'il aimerait acquérir ou transférer aux autres;
- apprendre à travailler avec les autres et à s'adapter à leurs besoins;
- apprendre à gérer un petit groupe;
- apprendre à découper une compétence en petites étapes et à structurer son transfert de compétences.

### 3. Les réunions

Il y a quatre réunions par jour, une au début et une à la fin de chaque demi-journée.

Les réunions sont des moments essentiels qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance au groupe. Pendant la réunion, les enfants discutent de leurs objectifs de la journée, de ce qu'ils ont fait durant la fin de semaine et de sujets qui traitent autant du vécu à l'école que d'enjeux personnels, familiaux ou sociaux. Ils organisent leur espace de travail et choisissent les personnes-ressources. La réunion est aussi l'occasion pour l'enfant de partager les apprentissages (connaissances, stratégies, habiletés et méthode de travail) acquis au cours de ses projets ou de sa participation à un atelier. Les réunions sont en général animées par un enfant.

Les réunions permettent aux enfants de faire les apprentissages suivants :

- développer ses habiletés relationnelles, son attention et son sens des responsabilités;
- apprendre à formuler et à recevoir des critiques sur ses réalisations;

- s'exprimer sur des sujets qui ont un sens réel pour lui;
- veiller à l'organisation physique du local;
- déterminer les règles de fonctionnement pour la classe afin de développer son sens de responsabilité collective.

### **Enfant ayant des besoins particuliers**

Un enfant qui présente des besoins particuliers durant son passage à Jonathan recevra, si les ressources sont disponibles, le soutien et l'aide de l'école, entre autres en orthopédagogie. Du personnel non enseignant (PNE) offre un soutien spécifique en orthophonie, en psychoéducation et en éducation spécialisée.

Afin d'aider l'enfant qui a de grandes difficultés à surmonter, l'école se donne comme objectif de les identifier le plus tôt possible dans son parcours et de s'assurer que tous les intervenants en concertation avec la famille travaillent dans le même sens. À ce titre, l'école élabore un plan d'intervention et aide l'enfant à développer des stratégies pour lui permettre de reconnaître et d'utiliser ses ressources. Les objectifs déterminés dans les plans d'intervention s'appliqueront autant que possible à travers les projets des enfants.

Advenant que les besoins de l'enfant excèdent les ressources disponibles à l'école, l'équipe dirigera les parents vers des ressources externes.

### **Service de garde**

Les éducateurs du service de garde accueillent les enfants durant 3 plages horaires :

- avant le début des classes;
- durant l'heure du dîner;
- après la fin des classes.

La mission du service de garde est de veiller au bien-être général des enfants et poursuivre, dans le cadre du modèle éducatif de l'école, leur développement intégral par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et leurs besoins en complémentarité aux services éducatifs de l'école. Le service de garde s'intègre donc au modèle éducatif de l'école Jonathan et vise à intégrer ses orientations dans son fonctionnement. Par exemple, de façon régulière, des activités multiâges sont organisées et les enfants choisissent parmi quelques propositions.

La fréquentation du service de garde est libre au choix de la famille.

## LES RÔLES DE CHACUN A L'ÉCOLE

On définit dans cette section le rôle :

- des enfants;
- des parents;
- des éducatrices;
- de la direction;
- de l'éducateur du service de garde;
- du personnel non enseignant.

### Le rôle des enfants

Dès son premier contact avec l'école, l'enfant prend conscience rapidement qu'il doit apprendre à s'organiser. C'est lui qui est responsable de déterminer ses activités selon ses intérêts et les questions qu'il se pose ou que lui pose son environnement. Il est aussi responsable de l'emploi de son temps. En fonction de son âge et de son expérience dans le milieu, l'éducatrice choisit les meilleures interventions pour l'épauler dans cette tâche à la fois complexe et formatrice. L'enfant prépare lui-même son horaire. Il l'élabore en tenant compte des moyens mis à sa disposition, ainsi que des contraintes du milieu. C'est dans ce contexte pédagogique que l'enfant apprend à relever ses défis. Il est responsable de ses projets et doit les mener jusqu'au bout. Le dépassement de soi et la satisfaction personnelle sont valorisés plutôt que la compétitivité ou la comparaison aux dépens des autres.

L'enfant est constamment en interaction avec des enfants de tous les âges et avec les adultes. Il se taille une place dans le groupe et il apprend à résoudre ses conflits lui-même, jusqu'à ce que, le cas échéant, l'accompagnement d'un adulte soit requis. Dès le début de l'année, les enfants d'une classe sont jumelés pour s'entraider dans l'organisation de leur horaire et partager leurs connaissances. Ils sont aussi amenés à participer à la vie de groupe, par exemple lors des réunions qu'ils peuvent animer, ou en tant que personne-ressource. De cette façon, ils développent leur leadership.

Tout comme les éducatrices et les parents, les enfants participent aux activités communautaires, à la vie de l'école et y apportent leur contribution ce qui les prépare à jouer leur rôle de citoyen.

## Le rôle des parents

Le parent fait partie intégrante du fonctionnement et des activités de l'école. En choisissant le milieu alternatif, il considère que le développement global de son enfant ne repose pas exclusivement sur l'équipe-école. Son engagement donne tout son sens à l'école Jonathan. Chacun des parents impliqués dans la vie des enfants a une part de responsabilité à l'école. Le temps d'implication peut varier d'une année à l'autre. Toutefois, certaines réunions, activités, évaluations et ateliers à donner sont obligatoires (une grille d'autoévaluation de la participation est remise annuellement aux parents).

Le parent peut être présent le jour comme le soir en offrant des ateliers auprès de tous les enfants de la communauté et en étant participant ou responsable des différents comités. Il s'investit dans l'école dans le but de faire vivre aux enfants des apprentissages sur le plan des connaissances, des compétences et des qualités sociales et personnelles. En fonction de ses propres compétences et intérêts, il donne sa couleur à l'école.

Le parent détient ainsi un rôle à la fois pédagogique et de gestion (coéducation et cogestion – voir la section « Fondements »). Il maintient le lien et la continuité entre ce que l'enfant vit à l'école et ce qu'il vit à la maison afin d'assurer une plus grande cohérence dans son éducation. Il essaie d'intégrer dans la vie quotidienne à la maison les orientations du modèle de l'école. Conjointement avec l'éducatrice, il assiste son enfant dans le processus d'autoévaluation et l'aide à se fixer des objectifs.

Évidemment, le soutien des parents est nécessaire pour suivre son enfant à la maison lorsqu'il fait ses devoirs et rester en contact avec les éducatrices pour discuter au besoin les difficultés rencontrées.

Les parents à Jonathan ont un pouvoir décisionnel de cogestion qu'ils peuvent exercer en participant aux comités, au conseil d'établissement, aux assemblées générales et aux rencontres d'organisation pédagogique. Les parents ont un rôle à jouer dans la construction d'un sentiment de communauté et de liens d'entraide au bénéfice de toutes les familles.

Au fur et à mesure de leur cheminement à l'école, les parents peuvent aussi développer leur leadership, devenir des guides pour les nouveaux parents et un soutien pour les éducatrices.

Le modèle éducatif permet aux adultes d'une famille de s'impliquer dans une démarche éducative et ainsi de s'approprier le modèle, de se questionner et d'évoluer à travers son rôle.

## Le rôle des éducatrices

- Le rôle des éducatrices par rapport aux enfants

À l'école Jonathan, on utilise le terme éducatrice, et non enseignante ou professeure, parce qu'elle accompagne l'enfant dans son développement global plutôt que de seulement lui enseigner. L'éducatrice de l'école Jonathan est une employée de la Commission scolaire. Elle possède une formation d'enseignante.

Une des fonctions centrales de l'éducatrice est de faire de l'observation systématique. Étant constamment en relation avec les enfants, autant individuellement qu'en groupe, l'observation permet à l'éducatrice d'évaluer et de suivre l'évolution de chaque enfant et ainsi d'adapter les interventions éducatives en fonction de ses besoins spécifiques. L'enfant est accompagné dans son processus de développement. L'éducatrice l'aide à se fixer des objectifs d'apprentissage qui lui sont propres et à planifier les différentes étapes de réalisation de ses projets. Elle l'encourage à développer un sens critique et à s'autoévaluer. Les éducatrices peuvent présenter des ateliers (par exemple : créativité, philosophie, etc.) aux enfants de tous les groupes.

Une autre fonction de l'éducatrice est d'avoir la responsabilité d'enseigner des compétences disciplinaires en français et en mathématiques afin que les enfants puissent gagner l'autonomie nécessaire pour réaliser leurs différents projets et ateliers.

Avec l'aide du personnel non enseignant, elle doit également déceler le type d'aide à apporter à tel enfant, à tel groupe, et la façon d'agir sur la dynamique du groupe d'enfants, dans le but d'amener ce groupe à constituer pour chacun un véritable agent éducatif.

Ce travail, avec ses objectifs particuliers, permet aussi d'atteindre la mission de l'école québécoise telle que décrite dans le programme du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Une démarche individuelle, d'équipe et communautaire

L'éducatrice choisit de travailler à Jonathan parce qu'elle est en accord avec le modèle éducatif de l'école. À travers les différents rôles qu'elle assume, l'éducatrice poursuit une démarche individuelle, d'équipe et communautaire en vue d'améliorer ses interventions ainsi que l'organisation pédagogique.

En vivant au quotidien le modèle, des défis et des questions se présentent tant en ce qui concerne la réponse aux demandes des enfants, les interventions à privilégier, le type d'environnement éducatif à mettre en place que la participation à assurer au sein de la communauté et l'évaluation. Ces questionnements, ajoutés aux multiples interventions

auprès de l'ensemble des enfants de l'école, nécessitent un travail d'équipe en continu. Les éducatrices se réunissent donc chaque semaine pour faire le point et coordonner leurs actions futures de façon à assurer la cohésion de leurs approches dans le respect des différences de chacune.

Les éducatrices sont membres à part entière de la communauté de l'école et elles participent aux rencontres pour les nouveaux parents. Elles accompagnent ceux-ci dans leur intégration à l'école mais aussi dans leur rôle de coéducateur. Elles organisent des soirées pédagogiques trois fois l'an et elles participent aux soirées de réflexion. Elles représentent l'équipe au sein de la majorité des comités en place et le conseil d'établissement. Elles répondent aux diverses demandes de la commission scolaire et du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### **Le rôle de la direction**

À titre de partenaire du projet éducatif de l'école alternative Jonathan, la direction s'associe aux orientations et aux objectifs de l'école. La direction favorise un mode de gestion participative et coopérative dans un esprit de collaboration avec les parents et avec l'équipe école. Elle exerce ses responsabilités en tenant compte des spécificités du modèle éducatif de Jonathan et selon des modalités définies avec le milieu.

En outre, la direction s'assure, avec la collaboration des parents et des éducatrices, que les orientations de base soient respectées dans toutes les activités de l'école. Elle élargit la consultation, celle prévue par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et celle relative à toutes les activités majeures de l'école, aux comités qui en assurent son fonctionnement. Comme les autres membres de l'assemblée générale, la direction participe aux prises de décisions relatives aux orientations de l'école, aux mandats des comités, aux politiques, aux statuts et règlements, etc.

La direction est la répondante de l'école devant la commission scolaire et doit en faire valoir la spécificité; elle sert aussi d'intermédiaire entre ces deux instances et donne suite aux demandes qui en émanent. Elle participe aux réunions du comité des éducatrices et à celles du conseil d'établissement. Elle oriente l'équipe-école et celle du service de garde vers des objectifs communs. Enfin, étant donné la petite taille de l'école Jonathan, la commission scolaire demande à ce qu'elle dirige également une autre école.

### **Le rôle de l'éducateur ou de l'éducatrice du service de garde**

Le rôle des éducateurs du service de garde est essentiel dans la vie des enfants. Ils doivent travailler en collaboration avec les familles et avec les autres acteurs du milieu. Leurs interventions doivent être cohérentes avec les valeurs du modèle éducatif. Une éducatrice

de l'équipe-école est en lien afin de favoriser la cohérence et les échanges entre les deux instances.

### **Le rôle du personnel non enseignant**

À l'intérieur de son cadre de référence, le professionnel se doit de comprendre suffisamment le modèle éducatif pour pouvoir adapter sa pratique aux particularités du milieu.

### **En bref**

Pour qu'une école comme la nôtre fonctionne, tous les acteurs doivent impérativement être conscients de leurs responsabilités et de celles qu'ils partagent avec les autres acteurs. Le pouvoir étant partagé, tous doivent travailler ensemble dans un esprit de collaboration dans le meilleur intérêt des enfants. La collaboration nécessite des liens de confiance, du soutien mutuel et des lieux d'échange et de coordination.

## ÉVALUATION : LE SUIVI DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE L'ENFANT

Lors de la consultation auprès de la communauté, des principes ont été énoncés qu'il importe de maintenir :

- Une vision du développement intégral de l'enfant sur l'ensemble de son parcours ;
- Des processus d'évaluation qualitatifs et non quantitatifs (pas de notes, pas d'examens) ;
- Le développement de la capacité d'autoévaluation des enfants ;
- L'évaluation multipartite (enfants, parents, éducatrice).

Sur un parcours de 7 années, l'évaluation sert à poser des pierres qui permettent de suivre l'évolution de l'enfant à Jonathan. Les évaluations visent à situer le développement de l'enfant par rapport à lui-même dans le temps depuis sa dernière évaluation plutôt que par l'atteinte d'objectifs ministériels ou en comparaison avec d'autres enfants.

Au moins trois fois par année, les éducatrices, les parents et les enfants posent un jugement plus formel sur le développement global de l'enfant selon une grille de critères élaborés à partir du modèle au fil des ans. La coéducation implique que les trois parties (éducatrice, parent et enfant) partagent leur évaluation pour permettre à l'enfant une meilleure prise de conscience de ses progrès.

### Les types d'évaluation

Il y a plusieurs types d'évaluation :

1. autoévaluation;
2. évaluation par les pairs;
3. évaluation continue (observations);
4. évaluation tripartite;
5. évaluation pour enfant ayant des besoins particuliers;
6. évaluation de fin de parcours.

#### 1. Autoévaluation

L'autoévaluation porte sur plusieurs aspects : l'évaluation d'objectifs généraux à l'école, l'évaluation de ses projets, l'évaluation de ses objectifs fixés à la maison ainsi que l'évaluation des objectifs de travail et de période.

En début d'année, l'enfant définit des objectifs généraux à l'école pour toute l'année (par ex. faire des projets entre garçons et filles, proposer un atelier, ou mieux écouter à la



réunion). Ensuite, dans le cadre des projets qu'il entreprend, il se fixe des objectifs plus spécifiques (par ex. pour un projet d'écriture, l'objectif pourrait être d'écrire 3 lignes). Il se fixe aussi des objectifs à la maison (par ex. routine de rangement à la maison, communiquer davantage le contenu de ses projets d'école à la maison). L'enfant va évaluer par écrit l'atteinte de ses objectifs.

## 2. Évaluation par les pairs

À la fin de son projet, l'enfant le présente en réunion et reçoit les commentaires de ses pairs. D'une part, cette reconnaissance est agréable. La rétroaction peut amener les enfants à retravailler sur le projet pour l'améliorer ou garder ces informations pour les réutiliser dans un projet ultérieur.

Cette présentation permet également le partage des connaissances et renforce la communication orale devant un groupe. Les enfants de la classe vont aussi apprendre à donner des commentaires constructifs. À la fin d'un atelier, tous les participants font un retour sur l'atelier qu'ils ont vécu.

## 3. Évaluation continue (observations)

Les éducatrices évaluent quotidiennement de manière informelle et formative, c'est-à-dire qu'elles observent en continu et tout au long de la journée, l'enfant et son comportement dans les différentes situations d'apprentissage qui sont mises en place dans la structure de notre modèle : la période d'organisation du matin, les périodes de réunions, les périodes de travail (ateliers, devoirs, projets, etc.) et la période de ménage.

Elles cherchent à voir comment l'enfant prend en charge ses apprentissages autant académiques que relationnels ou organisationnels, quelle recherche de soutien il fait lorsqu'il se heurte à des problèmes, quelles sont les stratégies qu'il emploie pour faire face aux défis qui se présentent à lui, etc.

Elles observent les réactions des enfants pour assurer leur progression et leur évolution. Les changements pour mieux évoluer peuvent être découverts par l'enfant lui-même ou suggérés par l'éducatrice.

## 4. Évaluation tripartite

Deux fois par année, une rencontre tripartite éducatrice-parents-enfant met en commun les observations et une copie de l'évaluation de l'école et de la maison sont échangées. Ces deux évaluations sont faites préalablement à la rencontre.

Pour l'évaluation de l'école, l'éducatrice rencontre l'enfant. Ils regardent ensemble les projets et son autoévaluation. L'éducatrice lui communique ses observations sur son développement depuis la dernière évaluation. Elle fait un bilan écrit de ses observations qui tiendront compte aussi des ateliers auxquels il a participé et du développement global de l'enfant.

Pour l'évaluation faite à la maison, les parents et l'enfant font aussi un bilan écrit. Pour ce faire, une grille d'évaluation est suggérée par l'école, offrant plusieurs thèmes à développer. On décide de choisir un ou plusieurs des thèmes proposés par l'école ou d'en changer selon les besoins. On peut aussi s'inspirer de la grille pour développer ses propres outils.

De plus, on regarde la dernière autoévaluation, les objectifs visés et on fait le bilan des moyens utilisés pour les atteindre; on les poursuit ou on s'en fixe d'autres. C'est un moment de réflexion important qui permet de prendre du recul par rapport au développement de l'enfant à la maison.

## 5. Évaluation pour enfant ayant des besoins particuliers

Toutes ces observations nous obligeant à nous questionner au fur et à mesure sur l'évolution de l'enfant, il est donc entendu que les éducatrices déterminent dès que possible si un enfant présente des difficultés d'apprentissage ou en présentera lors de son passage au secondaire. Elles mettent en place autour de lui les mesures de soutien académique, relationnel ou organisationnel qui semblent les plus appropriées (exemples de soutien : orthopédagogie, psychoéducation, plan d'intervention, etc.). Ces stratégies font appel à la coéducation et/ou la collaboration de l'équipe-école (orthopédagogue, psychologue, aide aux devoirs, etc.).

Pour ces enfants, tout au long de leur parcours, le niveau de difficulté est évalué. Les éducatrices étudient les outils (stratégies) que l'enfant possède pour faire face à ses difficultés d'apprentissages en ayant un œil particulièrement attentif à l'apprentissage du français et des mathématiques. Elles mettent en place des moyens ou des mesures pour favoriser l'évolution la plus harmonieuse possible en l'aidant à développer ses stratégies et sa réflexion face à ses difficultés.

Advenant une difficulté trop grande pour être accompagnée par les services offerts par une école régulière, l'équipe-école indiquera à la famille où elle peut aller chercher une aide supplémentaire.

## 6. Évaluation de fin de parcours

Afin que l'enfant finissant soit le plus possible conscient du chemin parcouru, il lui est demandé de faire son propre bilan. Pour y parvenir, les moyens sont multiples et diversifiés : rechercher dans ses souvenirs, dans ses anciennes évaluations ou autoévaluations, dresser la liste des projets et des apprentissages, questionner ses parents ou ses anciennes éducatrices, se questionner lui-même, utiliser une liste de questionnements fournie par son éducatrice, etc. Nous cherchons aussi à amener l'enfant à élargir sa vision des acquis qu'il aura fait ressortir lors de ce dernier processus d'autoévaluation afin qu'il puisse en voir des applications à d'autres milieux que le milieu scolaire de Jonathan.

Pour tous les enfants qui quittent Jonathan, un portrait global de l'enfant est rédigé par l'éducatrice dans le dernier bulletin, portrait dans lequel on retrouvera les forces sur lesquelles l'enfant s'appuie pour progresser et apprendre, ainsi que les difficultés qui risquent de freiner son développement et son évolution.

À la fin du parcours, pour un « enfant qui est à risque » au plan académique, une rencontre est organisée avec les parents et parfois même avec l'enfant, pour s'assurer de la bonne compréhension de tous face à la situation que vit l'enfant, les aviser si nécessaire d'un faible résultat à un examen de fin de cycle primaire et les accompagner dans les démarches et les suivis qu'ils pourront entreprendre avec leur nouveau milieu.

Pour ce qui est d'un « enfant à risque » au plan relationnel ou organisationnel, les éducatrices s'assurent que le soutien fourni à l'enfant au cours de son parcours ainsi que ses besoins d'accompagnement seront bien indiqués dans le portrait de l'enfant, tout en mentionnant l'importance de leur maintien afin de faciliter la transition vers le nouveau milieu. Les parents sont encouragés à transmettre toutes les informations pertinentes susceptibles de favoriser un passage harmonieux.

Tout ceci a pour but de faciliter au maximum l'adaptation de l'enfant dans son nouveau milieu de vie.

## **En bref**

Les éducatrices et les parents s'engagent à aider l'enfant à prendre conscience de son propre processus et style d'apprentissage. À travers les différentes situations d'apprentissage, les enfants pratiquent l'observation, l'expérimentation, la réflexion, le travail d'équipe, la critique constructive, l'entraide, la prise de décisions, etc. L'évaluation fait ressortir les stratégies employées par l'enfant, les connaissances acquises et les attitudes qui ont été démontrées à travers ses projets et ateliers. Ainsi, en plus des savoirs académiques, l'enfant apprend à apprendre, apprend à vivre avec les autres et avec lui-même.

## CONCLUSION

Le modèle éducatif que vous venez de lire est fondé sur les modèles précédents. Il a été actualisé grâce aux 40 années d'existence de Jonathan qui nous ont permis d'expliquer plus en détail la réalité vécue à cette école. Nous avons profité de cette révision pour inclure deux nouvelles réalités : le service de garde et la présence du personnel non enseignant. Cet exercice a permis d'amorcer l'arrimage des activités du service de garde. Le travail va se poursuivre dans ce sens dans les prochaines années.

Parmi les défis soulevés par la communauté lors des consultations entourant la refonte du modèle, une ouverture à la communauté extérieure, tant dans celle du quartier que dans la communauté universitaire ou internationale, est un élément à réaffirmer. Cette ouverture vise à garder son dynamisme à l'école tout en augmentant son rayonnement, afin que le milieu reste vivant.